



## réponse a lettre recommandée AR

Par **pauline50**, le **19/06/2011** à **11:50**

BONJOUR

j'ai envoyé 2 lettres recommandées dans les temps à mes locataires leur signifiant la fin de leur bail le 30/11/2011.mon intention étant de réintégrer mon logement.A la 1ere ils ont exprimé leu volont de rester par lettre AR.J'ai envoyé une 2eme lettre confirmant leur départ.j'e n'ai pas reçu de réponse.Dois-je faire d'autres démarches sachant que le bal se termine en pleine trêve hivernale.

merci de votre réponse

Par **Domil**, le **19/06/2011** à **14:50**

La 1ère LRAR a été reçue quand (date sur l'AR) ?  
Quel est le motif de la reprise ?  
Est-ce un logement vide ou meublée ?

Par **pierrot5455**, le **20/07/2011** à **17:29**

Bonjour,

Vous pouvez vous renseigner auprès de la chambre syndicale des propriétaires immobiliers (Ils ont un site [www.unpilorraine.com](http://www.unpilorraine.com) ou un mail où vous pouvez poser vos questions : [unpi.nancy@gmail.com](mailto:unpi.nancy@gmail.com)). C'est une association qui défend le droit des propriétaires. Elle les conseille et les représente aussi lors de différentes commissions. Je suis moi même adhérent !